



AVIS PUBLIC 2023-031

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **11 septembre 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2023-010 visant le 154, rue Larochelle, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une marge de recul arrière de 6.41m au lieu de 8.00m tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 122-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 8 septembre 2023 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 17^e jour d'août 2023.

Georges-André Gagné, greffier suppléant